



AVIS DE CONVOCATION

Aux membres du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Votre Honneur,

Vous êtes, par la présente, convoqué à la prochaine rencontre du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent qui aura lieu **MERCREDI LE 9 MAI 2018, À 19 H 30**, au bureau de la MRC du Haut-Saint-Laurent situé au 10, rue King, bureau 400, à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2018.
4. Adresse de la préfète à la population.
5. Période de questions générales de l'assemblée.
6. Présentations
 - 6.01 La sécurité alimentaire dans le Haut-Saint-Laurent (Marie-France Meloche, Nathalie Collin et Carol Ricard).
 - 6.02 Service 211 (Mathieu Chaurette et Pierrette Gagné).
7. Aménagement du territoire
 - 7.01 Conformité des règlements d'urbanisme locaux.
 - 7.01.1 Avis sur le règlement 380 – Municipalité de Franklin.
 - 7.01.2 Avis sur le règlement 2018-03-067 – Municipalité de Saint-Chrysostome.
 - 7.01.3 Avis sur les règlements 310-21 et 310-22 - Municipalité de Saint-Anicet.
 - 7.01.4 Avis sur les règlements 311-06 et 311-07 - Municipalité de Saint-Anicet.
 - 7.02 Adoption du document indiquant la nature des modifications du règlement 301-2017 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé visant la modification de la définition d'immeuble protégé.
 - 7.03 Dépôt d'un avis de motion afin de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé 145-2000 pour intégrer les normes issues de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
 - 7.04 Adoption d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé 145-2000 relatif aux dispositions de la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
 - 7.05 Adoption du document indiquant la nature des modifications du projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé visant l'introduction de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
 - 7.06 Demande d'avis ministériel relativement au projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé 145-2000 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
 - 7.07 Dépôt d'un avis de motion afin de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé 145-2000 pour intégrer les aires de protection des ouvrages de captage des eaux de catégorie 1 et 2, modifier la superficie maximale d'affichage pour un usage domestique et introduire une disposition d'exception pour les garderies en milieu familial.
 - 7.08 Adoption du projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé 145-2000 relatif aux ouvrages de captage des eaux de catégorie 1 et 2, à la modification de la superficie maximale d'affichage pour un usage domestique et à l'introduction d'une disposition d'exception pour l'usage « garderie en milieu familial ».

- 7.09 Adoption du document indiquant la nature des modifications du projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé relatif aux ouvrages de captage des eaux de catégorie 1 et 2, à la modification de la superficie maximale d'affichage pour un usage domestique et à l'introduction d'une disposition d'exception pour l'usage « garderie en milieu familial ».
 - 7.10 Demande d'avis ministériel relativement au projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé 145-2000 relatif aux ouvrages de captage des eaux de catégorie 1 et 2, à la modification de la superficie maximale d'affichage pour un usage domestique et à l'introduction d'une disposition d'exception pour l'usage « garderie en milieu familial ».
 - 7.11 Nomination des membres du comité de consultation publique concernant les projets de règlements modifiant le règlement n° 145-2000 du schéma d'aménagement révisé.
8. Administration générale
- 8.01 Liste des comptes
 - 8.01.1 Liste des paiements émis du 15 mars au 9 mai 2018.
 - 8.01.2 Liste des comptes à payer du 15 mars au 9 mai 2018.
 - 8.02 Avis de motion et dépôt du projet de règlement relatif aux quotes-parts et tarifs des différents services de la MRC du Haut-Saint-Laurent, pour l'année 2018, abrogeant les règlements numéros 295-2017 et 209-2006.
 - 8.03 Autorisation de paiement de facture - Taxi Ormstown.
 - 8.04 Autorisation de paiement de facture - Robert Daoust.
 - 8.05 Autorisation de paiement de facture - Les services d'entretien S.L.D.
 - 8.06 Attribution de contrat - Assurance collective et vie.
 - 8.07 Attribution de contrat - Fauchage du parc régional linéaire.
 - 8.08 Attribution de contrat - Enlèvement, transport et disposition des résidus domestiques dangereux (collectes ponctuelles).
 - 8.09 Attribution de contrat - Travaux supplémentaires au dossier d'audit.
 - 8.10 Attribution de contrat - Achat et installation de porte au 8 rue King.
 - 8.11 Mandat à Lapp Consultants Inc. - Travaux d'entretien de la branche 2C de la rivière Noire à Franklin.
 - 8.12 Mandat à Lapp Consultants Inc. - Étude pour travaux d'entretien du cours d'eau Aubrey à Dundee.
 - 8.13 Mandat à Lapp Consultants Inc. - Ajout : branche 1b au mandat pour branche 1a du cours d'eau Brethour à Godmanchester.
 - 8.14 Mandat à Lapp Consultants Inc. - Entretien des branches F, F1 (Br. 9), 9A et H du cours d'eau Cameron à Saint-Anicet.
 - 8.15 Autorisation pour appel d'offres - Travaux d'entretien de la branche 5 de la branche Ouest de la rivière La Guerre à Saint-Anicet.
9. Demande d'aide financière pour achat d'équipement relativement au service en milieu isolé - Suivi.
10. Développement économique, social et culturel. (aucun dossier)
11. Transport collectif - Grille tarifaire 2018.
12. Programme RénoRégion - Augmentation de la valeur uniformisée maximale.
13. Sodavex - Taux horaires pour 2018 (pour information).
14. Demandes d'appui.
- 14.01 MRC de Bellechasse - Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec.
 - 14.02 MRC d'Antoine-Labelle - Demande au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) quant à la démarche d'identification des territoires incompatibles à l'activité minière.
15. Varia.
16. Correspondance.
17. Questions de l'assemblée portant uniquement sur les sujets traités à l'ordre du jour.
18. Clôture de la séance.



Laurent Lampron
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim